

Domaines : Conserver-restaurer les biens culturels ; Gestion, droit et administration des projets et des équipes

NOUVEAUTE

1^{er} février/ Paris

La dématérialisation : réponses aux appels d'offre, signature électronique et facturation

Cette formation abordera les aspects pratiques – *et non juridiques* - indispensables à la maîtrise des nouvelles procédures de dématérialisation. La facturation dans Chorus Pro sera étudiée de la création de l'espace personnel au dépôt d'une facture en suivant les étapes de son traitement jusqu'au paiement. La réponse dématérialisée aux appels d'offre sera également vue ainsi que les procédures pour obtenir le certificat de signature électronique parfois obligatoire.

L'objectif de cette formation est de permettre à chaque stagiaire de maîtriser les étapes clés de la dématérialisation des dossiers, évitant à chacun de consulter les documentations très complètes, mais lourdes et souvent trop complexes par rapport aux besoins, en vue d'une mise en œuvre rapide.

Coordonnatrice : Christine Riquier Bouclet, spécialisée en conservation-restauration, présidente d'In/exsitu

Intervenante : Christine Riquier Bouclet, spécialisée en conservation-restauration, présidente d'In/exsitu

Infos pratiques

Public concerné : professionnels en conservation préventive et en conservation-restauration

Date : 1^{er} février 2019

Durée : 1 jour

Lieu : Inp, Paris

Prix : 65 euros ([voir les conditions d'inscription](#))

Inscriptions

Bulletin d'inscription à envoyer à formation.permanente.restaurateurs@inp.fr) - Institut national du patrimoine département des restaurateurs – 124, rue Henri Barbusse 93300 Aubervilliers.
Renseignements au 01 49 46 57 92

Télécharger le bulletin d'inscription (PDF)